

Initiatives ministérielles

de l'autre entreprise pétrolière mise en cause par crainte de me tromper, mais celle-ci prétendait que la société Texaco avait manqué à la parole donnée. En fin de compte, les tribunaux du Texas et la Cour d'appel des États-Unis ont jugé que la société Texaco avait manqué à sa parole et que, par conséquent, elle devait au plaignant plusieurs milliards de dollars.

Comme la société Texaco n'avait tout simplement pas cette énorme somme à la banque, elle a décidé, comme moyen de régler son problème, par exemple, de se débarrasser tout simplement de la société Texaco Canada. Elle ne songeait qu'à vendre sa filiale canadienne, et à se servir du produit de la vente pour régler en partie ce qu'elle devait. C'était une excellente solution, mais ce changement de propriétaire ne tenait compte d'aucune des préoccupations en matière de prise de décision que notre gouvernement, à mon avis, devrait placer au premier plan. La société Texaco avait le droit d'agir ainsi. Elle devait pouvoir jouer son rôle librement au sein de notre secteur énergétique.

L'ennui, c'est que certains aspects de cette vente étaient incompatibles avec nos exigences en matière de concurrence. En fin de compte, le Tribunal de la concurrence fut saisi de cette vente. Le Tribunal a jugé que la société Texaco ne pouvait pas vendre à la société Imperial Oil, filiale d'Exxon, le bien qui lui appartenait dans l'est du Canada, de sorte que la société Texaco a dû trouver un autre acheteur. Ce bien, qui comportait plus de 600 points de vente, devait aboutir en fin de compte entre les mains d'une autre société au Canada.

• (1610)

Pourquoi devons-nous nous préoccuper de la prospection dans nos régions inexploitées? On prévoit que d'ici une décennie ou un peu plus, le Canada deviendra un importateur net de brut léger. C'est à cette source que s'alimente notre secteur de la production de l'essence. Certains devraient s'en inquiéter. Apparemment, nous disposons de réserves pour les 10, 11 ou 12 prochaines années.

Par exemple, la Japan National Oil Company continue d'investir des milliards de dollars dans le monde entier à la seule fin de garantir des approvisionnements en pétrole maîtrisés par des intérêts japonais. Quels sont les plans du gouvernement pour le Canada? Quel est son plan de sécurité des approvisionnements pour les dix années à venir? Comment allons-nous remplacer les réserves qui seront consommées pendant la prochaine décennie? Une

bonne partie de ces réserves seront bloquées en raison des transferts d'énergie et des ventes obligatoires aux consommateurs américains prévus par l'Accord de libre-échange. Le chiffre maintenant utilisé, en vertu de cet accord, pour ce qui concerne les approvisionnements que nous serons tenus d'assurer, est d'environ 30 p. 100 de la production. . .

M. Harvey: Quarante.

M. Lee: On dit 40. Nous ferons les calculs plus tard, mais il reste que 30 p. 100 garantis aux consommateurs américains, c'est un gros morceau. Ce chiffre va à l'encontre de toute sécurité des approvisionnements pour les Canadiens. L'objectif de la politique est disparu, à 30 p. 100 du moins. Si nous ne mettons pas en oeuvre une politique énergétique pour le Canada, il disparaîtra davantage. Je veux seulement que tous reconnaissent l'importance vitale du pétrole pour l'économie du Canada, un pays industrialisé.

En troisième lieu, après avoir parlé de canadianisation et d'exploration, il faut se demander pourquoi vouloir une fenêtre sur l'industrie. Pour une foule de raisons. Nous n'étions pas seulement curieux, nous ne voulions pas seulement en savoir davantage sur le commerce du pétrole. Il nous fallait acquérir une expertise du commerce et du marché du pétrole parce que c'était un marché mondial. Nous voulions avoir l'expertise au Canada et pas nécessairement au sein du gouvernement. Nous voulions confier ce mandat à notre société pétrolière nationale. Nombre d'entreprises confient cette tâche à la société nationale du pétrole de leur pays. C'est ce que nous voulions aussi. Nous avons l'expertise ici au Canada, mais elle n'est pas contrôlée par des Canadiens, elle l'est par les sièges sociaux dont j'ai parlé tout à l'heure et là, on se soucie bien peu des objectifs du Canada.

La deuxième raison d'avoir une fenêtre ouverte sur l'industrie pétrolière, c'est que nous avons besoin de tout savoir du jeu de la concurrence dans l'établissement des prix. Je sais que le gouvernement se rendra compte au cours des quelques prochaines semaines à quel point les Canadiens sont chatouilleux sur la question du prix de l'essence. Les sondages le révéleront, aussi certain que vous me voyez ici. Le gouvernement voudra alors réagir, je n'en doute pas, et laisser au moins savoir aux Canadiens qu'il existe toujours et qu'il a une politique.

La troisième raison, c'est que nous voulions suivre de près les progrès des activités d'exploration, surtout dans les régions éloignées où nous recherchions les réserves